

Le Conseil d'État approuve deux nouveaux décrets-lois



La Havane, 19 juin, (RHC).- Le Conseil d'État de Cuba a adopté ce jeudi deux nouveaux décrets-lois. L'un porte sur la mise en place d'assurances à l'intention des chauffeurs professionnels et l'autre sur le travail des fonctionnaires de l'État et du gouvernement.

Le premier établit que les chauffeurs professionnels devront obligatoirement se munir d'une assurance de responsabilité civile.

Le second décret-loi adopté ce jeudi définit les objectifs, les principes généraux et les normes de base pour l'application et le contrôle du système de travail des fonctionnaires de l'État et du gouvernement.

Le Conseil d'État a d'autre part évalué une proposition avancée par les Assemblées municipales du Pouvoir populaire au sujet du traitement des présidents de leurs commissions de travail comme des cadres professionnels.



Radio Habana Cuba